



GUILLAUME KASBARIAN
DÉPUTÉ D'ÈRE-ET-LOIR

UMIH - Madame Chantal Maudhuit
8 Rue Gutenberg
28600 Luisant

Chartres, le 29 juin 2020

Objet : Soutien aux discothèques

Madame Maudhuit, Chère Chantal,

Je vous remercie pour notre entretien de ce jour, accompagné de Patrick Pollion du QG à Saint-Prest, à propos des difficultés rencontrées par les discothèques.

La crise sanitaire a conduit les autorités à fermer les discothèques. Cette décision, totalement compréhensible au début de la crise alors que l'épidémie se propageait, semble aujourd'hui de moins en moins pertinente.

D'une part, elle plonge ces établissements dans la plus grande incertitude quant à leur survie. D'autre part, la prolongation de cette fermeture pour les discothèques tranche avec la situation des salles de danse, des bars de nuit et même des clubs échangistes qui, eux, ont obtenu l'autorisation des autorités pour rouvrir leurs portes. Enfin, la prolongation de cette fermeture encourage le développement de soirées privées, organisées dans notre circonscription sans aucune précaution sanitaire, comme en témoignent les images que vous avez portées à ma connaissance lors de notre rendez-vous.

Dans ce contexte, plus de soixante-dix parlementaires agissent pour soutenir les discothèques, en demandant au gouvernement de permettre leur ouverture sous réserve de mesures sanitaires appropriées. Renouvellement fréquent de l'air ambiant, abaissement de la jauge de capacité jusqu'à 15%, obligation de téléchargement de l'application StopCovid pour les clients, mise à disposition de gel hydroalcoolique, encouragements à porter le masque (...) les solutions que vous m'avez exposées aujourd'hui sont nombreuses, les discothèques sont force de propositions.

A défaut de réouverture, la profession sollicite la prise en charge des nombreux coûts fixes qui continuent à peser sur les gérants d'établissements fermés par décision de l'Etat, ou encore la déclaration d'état de catastrophe sanitaire pour les établissements de Type P afin que les pertes d'exploitation puissent être prises en charge par les assurances.

Soucieux du respect des mesures sanitaires pour éviter toute reprise des contaminations, je suis également attaché à l'égalité de traitement des différents types d'établissement du « monde de la nuit ». Je préfère une ouverture encadrée et régulée des discothèques, plutôt que le développement de soirées privées qui échappent à tout contrôle sanitaire. Ainsi, je soutiendrai vos doléances, avec mes collègues, auprès du gouvernement.

Guillaume Kasbarian,
Député de la 1^{ère} circonscription d'Ère-et-Loir



Guillaume Kasbarian